

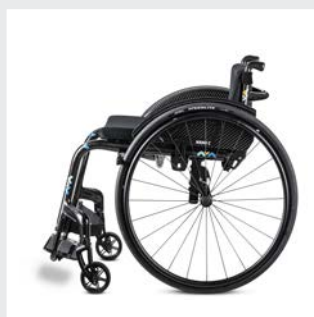
NANO C

1158

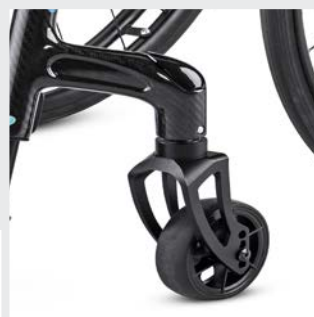




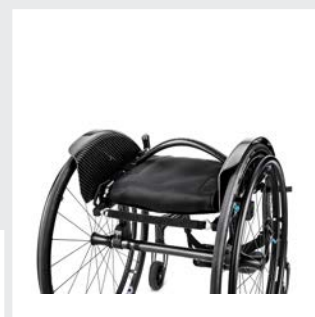
Cadre monocoque



Un concept de cadre esthétique



Raccordement des roues directrices



Dossier pliable de série

Designed by Lightness

RENTABILITÉ

- Un approvisionnement durable avec possibilités d'adaptation aux changements de fonctions réduit les coûts consécutifs
- Un vaste équipement de série réduit le besoin de versions spéciales coûteuses
- Une usure minimale grâce à des pièces accessoires haut de gamme

BÉNÉFICE THÉRAPEUTIQUE

- La douceur optimale du roulement et son faible poids propre favorisent l'autonomie de l'utilisateur
- Adaptable aux changements fonctionnels et aux besoins individuels de l'utilisateur grâce à un réglage précis du dossier, de l'assise et du cadre
- Vaste gamme d'équipements pour les utilisateurs à long terme

DOMAINE D'UTILISATION

- Pour les soins permanents et de longue durée
- Pour les paraplégiques
- Très bien adapté à de nombreuses pathologies, même pour des cas plus graves
- Pour utilisateurs paralysés des membres inférieurs (transfert latéral, entraînement par les mains courantes)
- Excellentes propriétés de chargement

COMMANDE DEVIS VERSION SPÉCIALE

Veillez envoyer le formulaire de commande rempli à info@rehalize.ch

Contact : 041 3677017

Adresse de facturation / n° client :
Adresse de livraison :
Notes / Remarques :

MEYRA®**NANO C 1.158**

(Prix pour le modèle de base, y compris élément latéral en carbone avec protection anti-projection, marche en carbone, poignée de positionnement et tube d'essieu) **CHF 5 890.00**

Tous les prix sont indiqués hors TVA ! Valable du 01.01.2022 au 31.12.2022.

Nos conditions générales de vente s'appliquent, vous pouvez les consulter sur www.meyra.de/AGB.

Pour plus d'informations sur le produit, veuillez consulter le site www.meyra.de.

**Caractéristiques techniques**

Largeur d'assise	380 400 420 440	Poids de la personne	100
Largeur, état déplié à partir de	540 / 560 / 580 / 600	Poids à vide	7,5
Profondeur d'assise	380 / 400 / 420 / 440 / 460	Poids total autorisé	110
Hauteur d'assise avant/arrière	450 à 530 / 360 à 510	Poids de transport	5
Hauteur totale	Hauteur d'assise AR + hauteur du dossier	Roue motrice	600 (24")
Hauteur du dossier	variable de 250 à 400	Roue motrice	635 (25")
Longueur avec repose-pieds	800 - 982 (en fonction de la longueur du cadre, de la taille de roue et de la position de l'axe)	Roue motrice	660 (26")
Dimensions en mm, poids en kg, roues en pouces, tolérances dimensionnelles ± 10 mm		Contrôle de frein selon NORME	7°

Pour plus d'informations sur la procédure de mesure, veuillez consulter www.meyra.de/mess-verfahren.

Attention !

Lors d'un déplacement en transports publics (p. ex. en train), les dimensions du fauteuil roulant peuvent dépasser les valeurs recommandées par les entreprises de transport. Veuillez vous renseigner au préalable.

Lors de l'utilisation d'entraînements supplémentaires, il ne faut dépasser le poids total autorisé.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

00 *Forme du cadre (longueur du cadre)*

	CODE	DÉSIGNATION	PA EN MM	LT EN MM	CHF
<input type="checkbox"/>	352	Cadre moyen	380 - 460	800 - 982	0.00

Observez et déterminez votre profondeur d'assise dans la catégorie 02 !

Forme du cadre (angle de cadre et rétrécissement de cadre)

	CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/>	346	Cadre avant standard 80°	0.00
<input type="checkbox"/>	4950	Avec rétrécissement du cadre (20 mm par côté)	0.00
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU 903	Fourches de roues directrices renforcées, recommandées lors de l'utilisation d'entraînements supplémentaires et de poids d'utilisateur supérieurs	95.00
<input type="checkbox"/>	865*	Performance Variobloc	225.00

*Réduction du poids due au raccourcissement du Variobloc en fonction de la hauteur d'assise

01 *Largeur d'assise (LA)*

	CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/>	38	LA 380 mm	0.00
<input type="checkbox"/>	40	LA 400 mm	0.00
<input type="checkbox"/>	342	LA 420 mm	0.00
<input type="checkbox"/>	344	LA 440 mm	0.00

02 *Profondeur d'assise (PA) Toile d'assise réglable*

	CODE	DÉSIGNATION	CODE CADRE	CHF
<input type="checkbox"/>	368	PA 380 mm avec poche à ustensiles sous la toile d'assise	352	0.00
<input type="checkbox"/>	615	PA 400 mm avec poche à ustensiles sous la toile d'assise	352	0.00
<input type="checkbox"/>	784	PA 420 mm avec poche à ustensiles sous la toile d'assise	352	0.00
<input type="checkbox"/>	618	PA 440 mm avec poche à ustensiles sous la toile d'assise	352	0.00
<input type="checkbox"/>	619	PA 460 mm avec poche à ustensiles sous la toile d'assise	352	0.00

03 *Hauteur d'assise avant (HAAv) en liaison avec la roue directrice (sans coussin d'assise)*

Colonnes horizontales = hauteurs d'assise en mm Lignes verticales = Ø tailles de roues directrices en mm

Veillez sélectionner la hauteur d'assise souhaitée en choisissant une liaison possible de hauteur d'assise et de taille de roue. La différence de la hauteur de siège maximale autorisée entre la hauteur avant et arrière est de 100 mm ! Recommandation : roues directrices en caoutchouc plein pour poids d'utilisateur supérieurs

HAAV	450	460	470	480	490	500	510	520	530
Ø 100 caoutchouc plein C 151	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Ø 125 caoutchouc plein C 325		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ø 140 caoutchouc plein souple C 327			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La sélection de la HAAv entraîne la configuration automatique d'une roue directrice standard. En option, veuillez sélectionner les roues directrices Xtrends dans le tableau suivant.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Déterminer la position horizontale de la roue motrice (réglage du centre de gravité)

TYPE DE CONDUCTEUR	PASSIF			MOYEN				ACTIF		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Position										
Distance * en mm	<input type="checkbox"/> 45	<input type="checkbox"/> 55	<input type="checkbox"/> 65	<input type="checkbox"/> 75	<input type="checkbox"/> 85	<input type="checkbox"/> 95	<input type="checkbox"/> 105	<input type="checkbox"/> 125	<input type="checkbox"/> 135	<input type="checkbox"/> 145

* Méthode de mesure : du bord arrière du tube du dossier jusqu'au centre de l'axe en mm

05 Roues motrices

CODE	DÉSIGNATION	Ø	CHF
<input type="checkbox"/> 651	Roue standard, argent, rayons tangentiels	24"	0.00
<input type="checkbox"/> 2651	Roue standard, noire, rayons tangentiels	24"	0.00
<input type="checkbox"/> 848	SILVERDESIGN argent avec rayons radiaux et moyeu à flasque haut	24"	160.00
<input type="checkbox"/> 695	Roue active noire avec rayons radiaux, moyeu à flasque haut, jante double paroi (jante Jumbo) en noir (paire)	24" 25" 26"	290.00
<input type="checkbox"/> 752	Roue « Light » avec pneus Schwalbe RightRun Light et main courante alu noir, seulement en liaison avec carrossage 0° CODE 423. (paire)	24"	420.00

Pour le CODE 651 et 695, sélectionnez votre main courante dans la catégorie 06 et les pneus dans la catégorie 07.

En option, veuillez sélectionner les roues motrices Xtrends avec mains courantes et pneus au lieu des roues motrices CODE 651, 695 ou 752

Sur demande, des roues motrices Xtrend peuvent être combinées à d'autres options

Roues motrices Xtrends

CODE	ARTICLE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 688	1085185	Roue motrice Spinergy Carbon, rayons noirs, avec pneu Schwalbe One et main courante en acier inox	24 x 1" 1 145.00
<input type="checkbox"/> 688	<input type="checkbox"/> bleu 1081354 <input type="checkbox"/> rouge 1081356 <input type="checkbox"/> doré 1081355	Roue active avec rayons radiaux, pneus Schwalbe ONE, moyeu, jante et mains courantes de couleur	24 x 1" 760.00
<input type="checkbox"/> 688	1068713	Black Light avec rayons radiaux y compris Marathon Plus Evolution et main courante en alu (paire)	24 x 1" 760.00
<input type="checkbox"/> 688	1073640	Roue Spinergy 12 rayons noirs, avec pneu Schwalbe Marathon Plus, Evolution et main courante en acier inox (paire). Sur demande, rayons blancs ou orange possibles !	24 x 1" 1 045.00
<input type="checkbox"/> 688	1087341	Roue motrice Day-Lite en alu, jante, moyeu et rayons noirs. Mains courantes en aluminium noires et pneus noirs MBL Speedlite	25 x 1" 475.00

Carrossage

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 423	Carrossage 0°	0.00
<input type="checkbox"/> 447	Carrossage 3° (voie réglable)	98.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

06 Mains courantes et options de mains courantes (incompatibles avec les roues Xtrends)

CODE	DÉSIGNATION	Ø	CHF
<input type="checkbox"/> 493	Acier inox brillant poli	24" 25" 26"	0.00
<input type="checkbox"/> 494	Aluminium, pas en liaison avec roue active CODE 695	24"	0.00
<input type="checkbox"/> 445	Titane, avec 6 fixations, seulement en combinaison avec la roue active CODE 695 et la roue Spinergy no. d'article : 1073640, 1085185	24" 25" 26"	485.00
<input type="checkbox"/> 849	Curve L, aluminium noir revêtu de poudre, profilé de main courante ergonomique, H 31 mm, seulement en combinaison avec la roue active CODE 695 et la roue Spinergy no. d'article : 1073640, 1085185 et la roue standard CODE 651 et 2651	24"	510.00
<input type="checkbox"/> 850	Curve L Tetra Grip, revêtement antiglisse, aluminium, adapté pour tétraplégiques, profilé de main courante ergonomique, H 31 mm, seulement en combinaison avec la roue active CODE 695 et la roue Spinergy no. d'article : 1073640, 1085185 et la roue standard CODE 651 et 2651	24"	640.00
<input type="checkbox"/> 853	GEKKO, aluminium noir revêtu de poudre avec lèvres en caoutchouc remplaçable, profilé de main courante ergonomique, H 31 mm, seulement en liaison avec la roue active CODE 695 et la roue Spinergy no. d'article : 1073640, 1085185 et la roue standard CODE 651 et 2651	24"	730.00
<input type="checkbox"/> 168	Mains courantes spéciales Optigripp pour tétraplégiques	24"	485.00
<input type="checkbox"/> 166	Revêtement de mains courantes en silicone, lisse, noir, Pas en liaison avec mains courantes en aluminium CODE 494	24"	166.00
<input type="checkbox"/> 692	Écart étroit des mains courantes	24"	0.00
<input type="checkbox"/> 693	Écart large des mains courantes	24"	0.00

Largeur totale écart des mains courantes, cf. informations jointes.

07 Pneus (incompatibles avec les roues Xtrends)

CODE	DÉSIGNATION	Ø	CHF
<input type="checkbox"/> 496	Pneus gonflés gris, 8 bars	24 x 1"	0.00
<input type="checkbox"/> 395	Pneus Maxxis VN Master Alpha Protect noirs, anti crevaison, 10 bars	24 x 1"	66.00
<input type="checkbox"/> 897	Pneus Schwalbe Marathon Plus Evolution noirs, protection contre les crevaisons, 10 bars ATTENTION ! Disponibilité de livraison restreinte	24 x 1" 25 x 1" 26 x 1"	89.00
<input type="checkbox"/> 363	Pneus Schwalbe ONE noirs, sans profil, protection contre les crevaisons, 9 bars ATTENTION ! Disponibilité de livraison restreinte	24 x 1"	156.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 1080617	Système de contrôle de la pression des pneus pour véhicules à 4 roues		830.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 1080618	Système de contrôle de la pression des pneus pour véhicules à 2 roues		252.00

Voir la catégorie 05 Hauteur d'assise en liaison avec la roue motrice.

Remarque : les pneus sont composés d'un mélange caoutchouc et peuvent laisser des traces durables ou difficiles à enlever sur certains supports (p. ex. sols en matière synthétique, en bois ou parquets, tapis, moquettes).

Nous ne pouvons assumer aucune responsabilité pour des dommages dus à l'abrasion.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

08 Freins

	CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/>	305	Frein à pression pour l'utilisateur	0.00
<input type="checkbox"/>	2595	Frein à pression « Light » en aluminium, pivotant	184.00
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU 681	Rallonge du levier de frein, rabattable, fixe, seul. avec code 305	72.00

09 Coussin d'assise

	CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/>	560	Coussin d'assise 30 mm	153.00
<input type="checkbox"/>	561	Coussin d'assise 60 mm	153.00
<input type="checkbox"/>	562	Bande velcro (côté boucles) sur toile d'assise	0.00

Coussin d'assise Netti Contour **NOUVEAU**

	CODE	N° D'ARTICLE	DÉSIGNATION	HOUSSE	LAR-GEUR	PROFONDEUR	CHF
<input type="checkbox"/>	7199	197302	Netti Contour	housse 3D respirante	40	40	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197303	Netti Contour	housse 3D respirante	40	45	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197304	Netti Contour	housse 3D respirante	43	40	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197305	Netti Contour	housse 3D respirante	43	45	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197306	Netti Contour	housse 3D respirante	45	40	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197307	Netti Contour	housse 3D respirante	45	45	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197308	Netti Contour	housse 3D respirante	45	50	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197309	Netti Contour	housse 3D respirante	50	45	218.00
<input type="checkbox"/>	7199	197310	Netti Contour	housse 3D respirante	50	50	218.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Ride Forward, coussin d'assise

LARGEUR D'ASSISE	380 mm	410 mm	430 mm	460 mm	480 mm	510 mm
300 mm	7600 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7504 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00				
330 mm						
360 mm	7604 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7506 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7605 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7507 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00		
380 mm	7508 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7607 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7509 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7608 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00		
410 mm	7609 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7510 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7511 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7512 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7610 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7513 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00
430 mm		7611 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7514 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7515 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00		
460 mm	7612 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7516 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7613 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7517 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7614 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7518 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00
480 mm		7615 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00		7616 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00		7617 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00
510 mm	7618 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7519 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7619 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7520 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00	7620 <input type="checkbox"/> CHF 1 285.00	7521 <input type="checkbox"/> CHF 1 030.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Ride Java, coussin d'assise

LARGEUR D'ASSISE	COUSSIN RIDE JAVA (PROFONDEUR D'ASSISE)					
	380 mm	410 mm	430 mm	460 mm	480 mm	510 mm
300 mm	7639 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7640 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00				
330 mm	7644 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7645 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00				
360 mm	7648 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7523 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00		7649 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00		
380 mm	7524 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7651 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7525 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7652 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7653 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7654 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00
410 mm	7656 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7526 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7657 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7527 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7658 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7528 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00
430 mm	7660 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7661 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7529 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7662 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7663 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7664 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00
460 mm	7666 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7530 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7667 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7531 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7668 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7532 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00
480 mm	7670 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7671 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7672 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7673 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7674 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7675 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00
510 mm	7677 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7533 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7678 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7534 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00	7679 <input type="checkbox"/> CHF 1 322.00	7535 <input type="checkbox"/> CHF 1 080.00

10 Hauteur de sangle dorsale (HD)

	CODE	HD	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/>	620	250 mm	Sangle dorsale, réglable et modifiable par bandes velcro	0.00
<input type="checkbox"/>	626	300 mm	Sangle dorsale, réglable et modifiable par bandes velcro	0.00
<input type="checkbox"/>	631	350 mm	Sangle dorsale, réglable et modifiable par bandes velcro	0.00
<input type="checkbox"/>	632	400 mm	Sangle dorsale, réglable et modifiable par bandes velcro	0.00

* Hauteurs de dossier individuelles sur demande

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

11 Dossier (standard 90° par rapport au siège) rabattable sur siège en série, angle réglable et verrouillable (angle du dossier : -5°/ +5°/ + 10°)

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 410	Dossier avec poignée de poussée courte	0.00
<input type="checkbox"/> 411*	Dossier avec poignée carbone	0.00
<input type="checkbox"/> 502	Dossier avec poignée de poussée, montée sur le tube du dossier, hauteur réglable en continu jusqu'à 150 mm possible uniquement à partir de HD 300 mm	295.00
<input type="checkbox"/> 141	Poignées de poussée, rabattables	260.00
<input type="checkbox"/> 2032	Pelotes thoraciques ErgoSeat Pro, petites, paire. Recommandées pour hauteurs de dossier de 300 à 400 mm	369.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 2310**	Tubes de dossier déplacés de 15 mm par côté	390.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 2311**	Tubes de dossier déplacés de 25 mm par côté	390.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 2312**	Tubes de dossier rétractés de 15 mm par côté	390.00
<input type="checkbox"/> NOUVEAU 2313**	Tubes de dossier rétractés de 25 mm par côté	390.00

* **ATTENTION**: Seulement pour le positionnement. Interdiction de pousser ou porter le fauteuil roulant avec l'occupant du fauteuil

**A partir d'une hauteur de dossier de 350 mm

12 Dossier

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 235	Textile, noir	0.00
<input type="checkbox"/> 292	Tissu, respirant, noir	235.00
<input type="checkbox"/> 2002	Housse dossier de 20 mm plus large, seulement en liaison avec CODE 235 ou 292	224.00
<input type="checkbox"/> 2003	Housse dossier de 40 mm plus large, seulement en liaison avec CODE 235 ou 292	224.00

13 Accoudoirs et manchettes

Veuillez observer les caractéristiques fonctionnelles indiquées !

1 = fixe 2 = relevable 3 = amovible 4 = verrouillable 5 = accoudoir réglable en hauteur 6 = avec recouvrement de roue

CODE	DÉSIGNATION	1	2	3	4	5	6	CHF
<input type="checkbox"/> 783	Accoudoir en carbone y compris support en carbone	●					●	0.00
<input type="checkbox"/> 100	Accoudoir en aluminium dans la couleur du cadre avec isolation thermique, fixe	●					●	270.00
<input type="checkbox"/> 11	Accoudoir amovible (position de montage) pas en liaison avec CODE 2903			●			●	0.00
<input type="checkbox"/> 2903	Support d'accoudoir renforcé en aluminium noir							128.00

CODE	DÉSIGNATION	COULEUR SOUHAITÉE	CHF
<input type="checkbox"/> 2205	Accoudoirs et repose-pieds de couleur voulue, seulement avec accoudoir en alu CODE 100	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	216.00

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

14 Repose-jambes

CODE	DÉSIGNATION	LJ	CHF
<input type="checkbox"/> <small>NOUVEAU</small> 99	Repose-pieds monobloc en carbone, hauteur, profondeur et angle réglables	310 - 480	0.00
<input type="checkbox"/> 311	Support repose-pied en aluminium réglable en hauteur noir mat	360 - 480	280.00
<input type="checkbox"/> 312	Repose-pieds avec hauteur, profondeur et angle réglables en continu	310 - 480	485.00
<input type="checkbox"/> 359	Sangle de mollet		0.00
<input type="checkbox"/> 4312	Repose-pieds LED, avec feu avant et arrière, en profilé aluminium robuste dans la couleur du cadre, avec hauteur, profondeur et angle réglables en continu, y compris module Bluetooth (à partir de LA 400 mm)	360 - 480	505.00
<input type="checkbox"/> 4313	Repose-pieds LED, avec feu avant et arrière, en profilé aluminium robuste dans la couleur du cadre, avec hauteur, profondeur et angle réglables en continu (à partir de LA 400 mm)	360 - 480	440.00

LJ souhaitée en mm (mesurée sans coussin d'assise)

Réglage possible en usine de la longueur de jambe entre 310 et 470 mm.

15 Design du cadre

CODE	DÉSIGNATION	COULEUR	CHF
<input type="checkbox"/> 2300	Autocollant réfléchissant	blanc	40.00
<input type="checkbox"/> 2301	Autocollant réfléchissant	noir	40.00
<input type="checkbox"/> 2302	Autocollant réfléchissant	Tricolore	40.00
<input type="checkbox"/> 2303	Autocollant réfléchissant	Arc-en-ciel	40.00

DESIGNS D'AUTOCOLLANTS

<input type="checkbox"/> 2304	Design MEYRA		0.00
<input type="checkbox"/> 2305	Design STRIPE		0.00
<input type="checkbox"/> 2306*	Montage chez MEYRA, si le CODE 2306 Montage chez MEYRA n'est pas sélectionné, les kits d'autocollants sont livrés en tant que version « do it yourself ».		150.00

* pas en liaison avec les couleurs blanche, noire et tricolore et le design MEYRA

Attention: lors de la sélection d'un design, il faut sélectionner une couleur (CODE 2300, 2301, 2302 ou 2303)

16 Couleur du cadre

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 4920	Peinture individuelle au mouillé *Veuillez indiquer le coloris RAL ou le CODE de peinture auto	610.00

Saisir le code RAL ou le CODE peinture auto voulu.

Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

17 Accessoires pour le fauteuil roulant Protège-mains et protège-rayons

CODE	DÉSIGNATION	CHF
<input type="checkbox"/> 489	Transparent, pas en liaison avec la roue Spinergy art. no. 1073640 et les roues en magnésium 1081357, 1081358, 1081359, 1081360, 1081361	264.00

Anti-basculés

<input type="checkbox"/> 728	Anti-basculés, 1 paire, pivotantes (recommandé) Pas en liaison avec la béquille anti-basculé CODE 309	380.00
<input type="checkbox"/> 729	1 anti-basculé, pivotante, montée à gauche	190.00
<input type="checkbox"/> 730	1 anti-basculé, pivotante, montée à droite	190.00
<input type="checkbox"/> 309	Béquille anti-basculé (1 paire)	168.00
<input type="checkbox"/> 4930	1 béquille anti-basculé, montée à gauche, pas en liaison avec les anti-basculés CODE 728/729	84.00
<input type="checkbox"/> 4931	1 béquille anti-basculé, montée à droite, pas en liaison avec les anti-basculés CODE 728/730	84.00

Autres options

<input type="checkbox"/> 833	Ceinture de sécurité avec boucle	134.00
<input type="checkbox"/> 819	Éclairage passif	38.00
<input type="checkbox"/> 205542100	Compresseur manuel	145.00
<input type="checkbox"/> 951	Filet à provisions	29.00
<input type="checkbox"/> 970	Porte-canne en liaison avec la béquille anti-basculé	68.00

Date :

Signature :

Version : 01/01/2022

DONNÉES DE L'UTILISATEUR

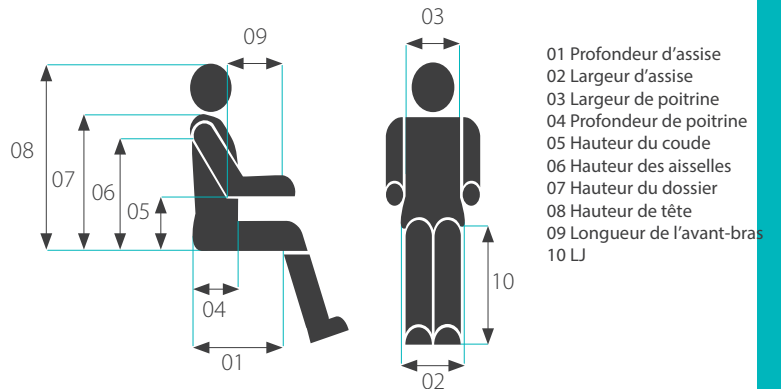
Prénom :*	<input type="text"/>
Nom* :	<input type="text"/>
Rue :	<input type="text"/>
CP :	<input type="text"/>
Lieu* :	<input type="text"/>
Pays :	<input type="text"/>
Date de naissance* :	<input type="text"/>
Diagnostic -1- :	<input type="text"/>
Diagnostic -2- :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Mobile :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>
Numéro de commande :	<input type="text"/>

*Champs de saisie obligatoires !

DIMENSIONS ANATOMIQUES (EN MM) :

Pour la détermination, voir les croquis dans les informations ci-jointes !

1) Profondeur d'assise* :	<input type="text"/>
2) Largeur d'assise* :	<input type="text"/>
3) Largeur de poitrine :	<input type="text"/>
4) Profondeur de poitrine :	<input type="text"/>
5) Hauteur du coude :	<input type="text"/>
6) Hauteur des aisselles :	<input type="text"/>
7) Hauteur du dos :	<input type="text"/>
8) Hauteur de tête :	<input type="text"/>
9) Longueur de l'avant-bras :	<input type="text"/>
10) LJ* :	<input type="text"/>
Taille du corps* :	<input type="text"/>
Poids (kg)* :	<input type="text"/>



Les dimensions d'assise sont toujours mesurées sans coussin d'assise !

Je confirme que toutes les informations saisies sont correctes et exactes.

J'accepte la transmission des informations/données que j'ai faites et des photos/vidéos que j'ai prises à MEYRA GmbH (Meyra-Ring 2, D-32689 Kalletal) et au commerce spécialisé aux fins de l'exécution du contrat/de la fabrication du produit.

.....
Date/Signature

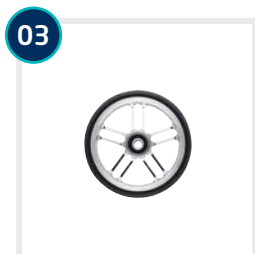
Ceci certifie que toutes les informations saisies sont correctes et exactes.

.....
Date/signature du revendeur spécialisé



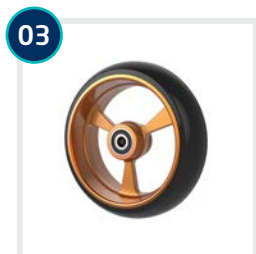
03

Article 1072385



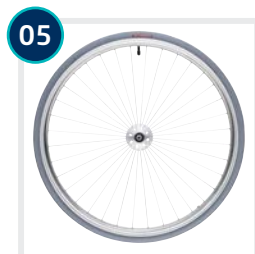
03

Article 1072386



03

Article 1088444



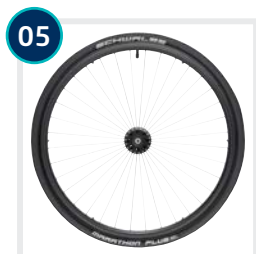
05

CODE 848



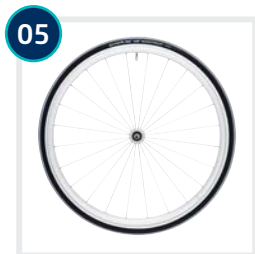
05

CODE 651



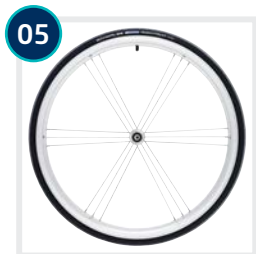
05

CODE 695



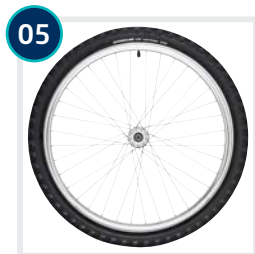
05

CODE 752



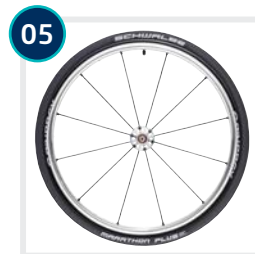
05

Article 1068705



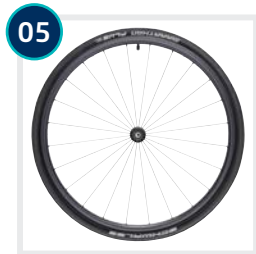
05

Article 1068707



05

Article 1073640



05

Article 1068713



06

CODE 849



06

CODE 850



06

CODE 853



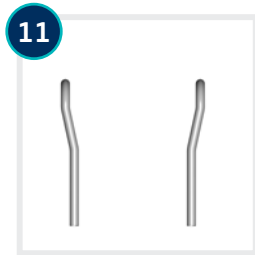
08

CODE 2595



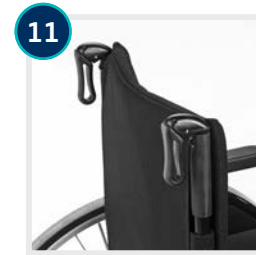
11

CODE 410



11

CODE 2310



11

CODE 141



12

CODE 748



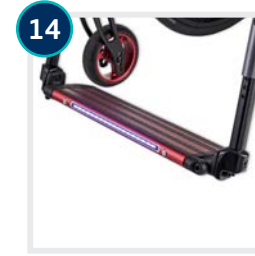
13

CODE 100



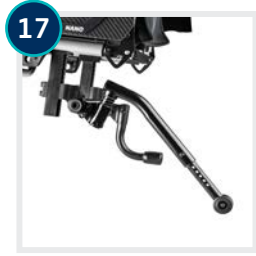
14

CODE 312



14

CODE 4312



17

CODE 729

1. GÉNÉRALITÉS - CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les conditions générales de vente (CGV) de MEYRA GmbH s'appliquent à tous les contrats conclus avec les clients de l'entreprise. Elles s'appliquent également à toutes les transactions futures avec le client, même sans nouvel accord distinct.

1.2. Le client accepte les CGV de MEYRA GmbH comme engageantes pour le présent contrat ainsi que pour tous les contrats futurs. Les conditions générales de vente du client ou de tiers ne sont pas applicables. De telles conditions n'engagent pas MEYRA GmbH, même si elles ne sont pas expressément contredites dans des cas individuels.

1.3. Ces conditions ne s'appliquent que si le client est un entrepreneur (§ 14 BGB), une personne morale de droit public ou un fond spécial de droit public.

2. OFFRE, CONCLUSION DE CONTRAT

2.1. Les offres faites par MEYRA GmbH peuvent être modifiées sans préavis et ne sont pas contraignantes, sauf si elles sont expressément marquées comme telles.

2.2. MEYRA GmbH peut accepter les ordres ou les commissions du client dans les 14 jours suivant leur réception au moyen d'une confirmation d'offre sous forme de texte.

2.3. Le contrat est conclu par la confirmation de l'offre sous forme de texte, cela étant également valable pour toute modification ou complément de commande.

2.4. Nous nous réservons les droits de propriété et les droits d'auteur sur tous les documents fournis au client dans le cadre de la passation de la commande. Ces documents ne peuvent être rendus accessibles à des tiers, sauf accord exprès et écrit de notre part. Si nous n'acceptons pas l'offre du client dans le délai prévu au point 2.2, ces documents doivent nous être retournés sans délai.

3. PRIX

3.1. Les prix sont calculés exclusivement en EURO. Tous les prix sont des prix nets. La taxe sur la valeur ajoutée au taux légal est payable en sus.

3.2. Sauf accord écrit contraire, nos prix s'entendent départ usine, hors emballage et chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés séparément.

3.3. Dans la mesure où les prix catalogue servent de base, c'est la liste de prix en vigueur au moment de la commande qui prime. Des modifications de prix sont autorisées s'il y a plus de quatre mois entre la conclusion du contrat et la date de livraison convenue. Si les salaires ou les coûts des matériaux augmentent par la suite jusqu'à l'achèvement, nous sommes en droit d'augmenter le prix de manière appropriée en fonction de l'augmentation des coûts. Le client n'a le droit de résilier le contrat que si l'augmentation du prix dépasse de façon non négligeable l'augmentation du coût général de la vie entre la commande et la livraison.

3.4. Dans le cas de commandes consécutives, MEYRA GmbH n'est pas liée par les prix d'un contrat précédent.

3.5. Si la valeur de la commande est inférieure à une limite de 150.00 € en valeur nette de marchandises, un supplément pour quantité minimale incluant le fret de 9,50 € sera perçu.

4. EXPÉDITION, TRANSFERT DE RISQUE

4.1. Le lieu d'exécution des livraisons est le siège social de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si les marchandises sont expédiées au client à la demande de ce dernier, le risque de perte ou de détérioration accidentelle des marchandises est transféré au client dès que les marchandises (y compris les livraisons partielles) ont été remises au tiers désigné pour effectuer l'expédition. Ceci s'applique indépendamment du fait que les marchandises

soient expédiées à partir du lieu d'exécution ou de la personne supportant les frais de transport.

4.3. En cas de revendications envers MEYRA GmbH à cause de dommages dus au transport ou de pertes, le client doit noter les dommages sur les documents de transport ou, en cas de perte, faire immédiatement établir un procès-verbal et nous en informer dans un délai d'une semaine.

4.4. Une assurance contre des dommages dus au transport n'est souscrite qu'à la demande expresse et aux frais du client.

4.5. En cas de retard dans la remise ou l'expédition dont le client est responsable, le risque est transféré au client dès la notification de la disponibilité de l'expédition.

4.6. En l'absence d'instructions particulières de la part du client, MEYRA GmbH choisira l'itinéraire et le moyen de transport sans garantie et sans responsabilité pour le mode d'expédition le moins cher et le plus rapide.

5. DÉLAI DE LIVRAISON, ÉTENDUE DE LA LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison annoncés s'entendent comme délais estimés, sauf si une date précise a été expressément convenue par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à partir de la date de la confirmation de la commande. Le délai de livraison est considéré comme respecté si la marchandise a quitté l'usine ou si l'avis de mise à disposition pour l'expédition a été donné avant l'expiration du délai de livraison.

5.3. Le respect des dates de livraison et d'exécution convenues est subordonné à la réception en temps utile de tous les documents à fournir par le client ainsi qu'à la fourniture en temps utile de toutes les informations nécessaires et à l'exécution de toutes les autres obligations par le client. Si ces conditions préalables ne sont pas remplies à temps, les délais sont prolongés en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH n'est pas responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure ou à d'autres événements imprévisibles au moment de la conclusion du contrat (par exemple, grève, perturbations opérationnelles, incapacité de l'entreprise à livrer à temps, retards de transport, conditions météorologiques défavorables, etc.). Le délai de livraison est prolongé de la durée de l'empêchement temporaire d'exécution dont MEYRA GmbH n'est pas responsable, plus un délai de reprise raisonnable.

5.5. Si les retards qui en résultent dépassent la période de six semaines, les deux parties contractantes ont le droit de résilier le contrat en ce qui concerne l'étendue des prestations concernées.

5.6. MEYRA GmbH est en droit d'effectuer des livraisons partielles dans la mesure où la livraison partielle est utilisable par le client dans le cadre de l'objectif contractuel prévu, où la livraison des marchandises restantes est assurée et où le client n'encourt pas de frais supplémentaires de ce fait.

6. PAIEMENT

6.1. Les montants de la facture doivent être payés en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la facture sur l'un des comptes bancaires que nous avons indiqués. Si la facture n'est pas une livraison de pièces de rechange ou une facture de réparation, le client a droit à un escompte de 2 % si le paiement est effectué dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les lettres de change qu'après accord exprès. L'acceptation s'effectue sous réserve de validité. Des corrections de factures par chèques et lettres de change sont faites sous réserve de leur encaissement. Les dates de valeurs correspondent au jour où nous disposons définitivement de la contre-valeur.

6.3. Si le client ne paie pas à la date d'échéance, des intérêts doivent être facturés sur les montants

impayés à un taux de 8% au-dessus du taux d'intérêt de base respectif p.a. Nous nous réservons le droit de réclamer des dommages et intérêts plus élevés en cas de dommages dus à un plus grand retard.

6.4. Si le client est en retard de paiement, toutes les autres créances fondées sur le même rapport juridique deviennent immédiatement exigibles sans qu'une notification distincte ne s'avère nécessaire.

6.5. Le client n'a un droit de compensation que si ses contre-prétentions ont été également établies ou sont incontestées. Le client ne peut exercer un droit de rétention que dans la mesure où sa demande reconventionnelle est fondée sur la même relation contractuelle.

6.6. MEYRA GmbH est en droit de céder ses créances résultant des livraisons et des prestations.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. Les marchandises livrées par MEYRA GmbH restent la propriété de MEYRA GmbH jusqu'à ce que toutes les créances envers le client, y compris les créances futures, aient été intégralement réglées.

7.2. Le client peut vendre la marchandise réservée dans le cadre normal de ses affaires. Il n'est pas autorisé à disposer de la marchandise d'une autre manière, notamment en transférant la propriété à titre de garantie ou en la mettant en gage. Les créances du client résultant de la revente de la marchandise réservée (y compris d'autres créances telles que les créances d'assurance ou les créances résultant d'actes délictueux en cas de perte ou de destruction) sont cédées à MEYRA GmbH à titre de garantie. MEYRA GmbH accepte la cession. Le client est en droit de recouvrer la créance cédée tant qu'il subvient à ses obligations de paiement. En cas de retard de paiement de la part du client, nous sommes en droit de révoquer l'autorisation de recouvrement.

7.3. Si la marchandise réservée est transformée par le client, il est convenu que la transformation est effectuée au nom et pour le compte de MEYRA GmbH en tant que fabricant et que MEYRA GmbH en acquiert la propriété directe ou - si la transformation est effectuée à partir ou en relation avec des matériaux appartenant à plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'objet transformé est supérieure à la valeur de la marchandise livrée - la copropriété (propriété fractionnée) de l'objet nouvellement créé dans le rapport entre la valeur de l'objet livré et la valeur de l'objet nouvellement créé. Dans la mesure où MEYRA GmbH perd sa propriété par liaison ou mélange ou si elle ne devient pas propriétaire de l'objet de la livraison en cas de transformation, le client cède d'avance à MEYRA GmbH une part de copropriété de l'objet uniforme correspondant à la valeur proportionnelle de l'objet de la livraison. Par la présente, MEYRA GmbH accepte l'offre. La remise est remplacée par la conservation gratuite de l'objet.

7.4. Le client est tenu de nous informer immédiatement de tout accès de tiers à la marchandise livrée sous réserve de propriété et de fournir les informations et remettre les documents nécessaires pour faire valoir nos droits. En même temps, le client doit informer le tiers de la propriété de MEYRA GmbH sans qu'on lui demande de le faire. Les frais qui en découlent sont à la charge du client.

7.5. MEYRA GmbH s'engage à libérer les garanties qui lui reviennent à la demande du client dans la mesure où elles dépassent de plus de 20% la valeur des créances à garantir. MEYRA GmbH est responsable de la sélection des titres à libérer.

7.6. En cas de demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité concernant le client, nous interdisons la revente ou la transformation de nos marchandises sous réserve de propriété et révoquons notre autorisation de recouvrer les créances qui nous ont été cédées.

7.7. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la remise immédiate de la marchandise sous réserve de propriété.

8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit inspecter les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Dans la mesure où il s'agit de défauts évidents ou de défauts qui auraient dû être constatés lors d'un examen approfondi, le client doit nous faire part de ses réclamations par écrit dans un délai d'une semaine à compter de la réception de la livraison. Après l'expiration de ce délai, toute responsabilité pour ces défauts est exclue. Les droits de garantie pour les vices cachés n'existent que s'ils nous sont signalés par écrit dans un délai d'une semaine après leur découverte.

8.2. En cas de livraison défectueuse, nous sommes en droit de choisir à notre gré entre la réparation de l'article défectueux et son remplacement par une nouvelle livraison sans défaut. Le client est tenu de mettre gratuitement à notre disposition l'article défectueux pour contrôle et rectification. Si la réparation ou le remplacement échoue, n'est pas effectué dans un délai raisonnable ou est refusé par nous, le client peut, à son gré, résilier le contrat ou réduire la valeur du prix d'achat. Il n'est pas nécessaire de fixer un délai dans les cas où la loi ne l'exige pas.

8.3. La garantie ne s'applique pas si le client modifie ou fait modifier l'objet de la livraison par un tiers sans notre accord préalable et si cela rend la réparation du défaut impossible ou déraisonnablement difficile. Dans tous les cas, cependant, le client doit supporter les coûts supplémentaires liés à la réparation du défaut résultant de la modification.

8.4. Les dispositions ci-dessus n'affectent pas la garantie que nous avons éventuellement accordée au premier utilisateur de l'appareil de rééducation.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure liée au fonctionnement de tous les articles, ensembles, batteries et pièces détachées que nous avons fournis ainsi que le stockage, l'utilisation ou le traitement inapproprié ou non conforme des marchandises.

8.6. Toute autre prétention du client, notamment pour des dommages en lieu et place de la prestation et pour la réparation d'autres dommages directs ou indirects - y compris les dommages concomitants ou consécutifs, quel qu'en soit le fondement juridique - est exclue. Ceci ne s'applique pas si MEYRA GmbH a dissimulé frauduleusement un défaut juridique ou matériel ou si le dommage est dû à une intention ou à une négligence grave de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution ou s'il y a eu une violation par négligence d'obligations contractuelles importantes. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le contractant compte régulièrement et peut compter. En cas de dommages matériels et de pertes financières causés par une négligence légère, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est toutefois limitée au montant du dommage prévisible et typique du contrat. En outre, les dommages corporels et/ou les atteintes à la santé causés par un manquement fautif à une obligation de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses agents d'exécution ne sont pas exclus.

8.7. La responsabilité au titre de la loi sur la responsabilité du fait des produits n'est pas affectée.

9. PRESCRIPTION

Les revendications du client en raison de défauts matériels se prescrivent par deux ans après la remise/livraison de la marchandise au client. Pour les dispositifs de remplacement et les réparations, le délai de prescription est de 1 an à compter de la remise/livraison des marchandises au client. Sont exclues les demandes de dommages-intérêts pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et/ou les demandes de dommages-intérêts pour des dommages causés par une négligence grave ou un acte intentionnel de la part de MEYRA GmbH ou de ses agents d'exécution. À cet égard, les délais de prescription légaux s'appliquent.

9.1. SERVICE DE REMPLACEMENT DES APPAREILS

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH offre aux clients la possibilité d'échanger des appareils défectueux contre des appareils remis à neuf. Les dispositions suivantes s'appliquent à ces dispositifs offerts en échange :

- Les appareils échangés sont entièrement révisés et en ordre du point de vue technique.

- L'appareil défectueux doit être renvoyé gratuitement à MEYRA GmbH dans un délai de 15 jours ouvrables. L'appareil retourné devient notre propriété.

- Si nous ne recevons pas l'appareil en retour, nous facturerons pour l'appareil de remplacement, livré 95 % du prix neuf.

- L'appareil retourné doit correspondre, du point de vue type et version, à l'appareil de remplacement livré. En outre, l'appareil doit pouvoir être réutilisé et ne présenter que des traces d'usure résultant d'une utilisation normale.

- L'évaluation de la conformité de l'appareil retourné aux critères susmentionnés incombe à MEYRA GmbH. Si les conditions ne sont pas remplies, nous facturerons également le montant susmentionné diminué de la valeur résiduelle de l'appareil retourné.

10. GARANTIE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

10.1. RAPPEL DE PRODUIT

Si un rappel de produit s'avère nécessaire en raison d'un défaut des marchandises livrées ou en raison d'obligations légales existantes, le client est tenu de coopérer à la mise en œuvre du rappel de produit afin de permettre une mise en œuvre efficace du rappel de produit. Dans le cas d'un rappel de produit nécessaire, le client est notamment tenu d'informer MEYRA GmbH de l'endroit où se trouvent les articles livrés dans la chaîne d'approvisionnement ultérieure jusqu'au client final. À cette fin, le client doit conserver en permanence une documentation appropriée sur la localisation des marchandises et la mettre à la disposition de MEYRA GmbH sur demande. Dans la mesure où le client fournit des revendeurs avec les marchandises livrées, le client est tenu d'imposer contractuellement au revendeur les obligations de coopération spécifiées ici afin de garantir la mise en œuvre d'un rappel efficace des produits.

10.2. Le client est tenu d'instruire le client final sur la manipulation et l'utilisation des produits fournis par du personnel spécialisé et formé. Dans la mesure où le client fournit les produits livrés à des revendeurs, le client est tenu d'imposer contractuellement l'obligation d'instruire le revendeur sur la manipulation et l'utilisation du produit livré comme stipulé.

11. RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATIONS PORTANT SUR LA CONSTRUCTION

Il convient de noter que MY INDOIVIDUAL est soumis à des règles légales plus strictes. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou un tiers mandaté par ses soins ne sont autorisées que si elles sont conformes aux exigences de sécurité et si notre direction en a préalablement donné son accord par écrit. À cette fin, un modèle modifié ainsi qu'un dessin de conception doivent être mis à notre disposition sur demande. Si des modifications de conception sont effectuées sans l'accord préalable par écrit de notre direction et si des tiers subissent, à cause de ces modifications, des dommages dont nous sommes responsables dans le cadre de la relation externe, le client est tenu de nous dégager de la relation interne contre toutes les prétentions du tiers.

12A. RETOUR DE MARCHANDISES, PRODUITS FINIS ET SOUS-ENSEMBLES

Les marchandises retournées sans bordereau de livraison ni copie de la facture ne seront pas reprises. Les marchandises retournées (dans leur emballage d'origine et absolument neuves) seront créditées de 80 % de la valeur nette de la marchandise. Sont exclus du retour les articles dont la livraison date de plus de 3 mois, MY INDIVIDUAL, les articles d'hygiène, les piles usagées ou remplies et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100.00 €. En outre, les fauteuils roulants fabriqués individuellement (par exemple, les fauteuils roulants pour enfants et les fauteuils roulants adaptés) sont exclus. Le risque du transport incombe à l'expéditeur et à lui seul. Si des frais de nettoyage et/ou de désinfection sont engagés pour des retours autorisés, ils seront facturés à un tarif forfaitaire d'au moins 79 € nets

12B. ANNULATION DE COMMANDES DE PRODUITS FINIS

12B.1. Les annulations de commandes ne sont pas possibles sans l'accord préalable de MEYRA GmbH.

12B.2. Les annulations doivent être faites par écrit.

12B.3. Si l'annulation des produits finis prêts à être livrés a été autorisée, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les articles de réadaptation seront crédités en totalité. Des fauteuils roulants en construction spéciale et fauteuils roulants de sport ne seront systématiquement pas repris.

- En cas d'annulation de fauteuils roulants adaptés, un pourcentage de 20% de la valeur nette de la marchandise sera retenu.

Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et scooters sont de 5 %. Pour des fauteuils roulants standard ou légers, des frais d'annulation de 10 % seront facturés.

12C. RETOUR / ÉLIMINATION

Nos prix s'entendent à l'exclusion des frais de reprise et d'élimination des vieux équipements complets provenant d'utilisateurs autres que les ménages privés. Sur demande, nous organisons également le retour et le recyclage / l'élimination de ces équipements, dans la mesure où ils ont été distribués par nos soins, contre remboursement des frais encourus. Les renvois sans l'accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

13. UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nous avons le droit de stocker les données personnelles du client dans le cadre des dispositions légales, en particulier du règlement de base sur la protection des données, et de traiter ces données en interne.

14. JURIDICTION COMPÉTENTE, DROIT applicable, clause de sauvegarde

14.1. Sauf convention expresse contraire, le lieu d'exécution est le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf.

14.2. Le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant de la relation contractuelle est déterminé par notre siège social à Kalletal-Kalldorf. Nous avons également le droit de poursuivre le client au lieu de sa juridiction.

14.3. Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

14.4. Si certaines dispositions des présentes conditions générales sont totalement ou partiellement nulles ou inefficaces, la validité des autres dispositions n'est pas affectée.